DIAL 2287

NICARAGUA - Une contre-réforme agraire. L'achat de terres aux coopératives

Fernando Cardenal s.j.

mardi 16 mars 1999, mis en ligne par Dial

Alors que le Brésil est toujours en manque d'une vraie réforme agraire (cf. DIAL D 2285), que le Paraguay ne réussit pas davantage à remettre leurs terres aux peuples indigènes (cf. DIAL D 2286), le Nicaragua ne serait-il pas en train, lui qui a connu une réforme agraire, de revenir en arrière en faisant une « contre-réforme » ? C'est la question posée par Fernando Cardenal s.j., ancien ministre sandiniste, dans le quotidien El Nuevo Diario*, 7 mars 1999 (Managua, Nicaragua).*

Nous avons constaté, de diverses sources, que se développe un mouvement chaque jour plus vaste destiné à l'achat de terres des coopératives paysannes. Nous pouvons qualifier ce fait de « contre-réforme agraire. »

Le vice-président de l'Union nationale des agriculteurs et des éleveurs (UNAG) l'a vigoureusement dénoncé le 22 octobre de l'année dernière à *El Nuevo Diario* : les grands propriétaires terriens sont en train de reconstituer les latifundia. Des trois millions d'hectares distribués par la réforme agraire sandiniste, un million est déjà passé aux mains d'une petite poignée de propriétaires. Dans cette dénonciation, il est affirmé que les bénéficiaires sont des fonctionnaires des trois derniers gouvernements et des étrangers. Ils ont profité de la misère des paysans, qui se trouvaient dans la nécessité de vendre leurs terres pour faire face aux urgences de leur vie quotidienne. Cette situation s'est aggravée au cours des huit dernières années par l'impossibilité dans laquelle ils étaient de cultiver la terre en raison du manque de crédits. Le texte dénonce le fait que les paysans se sont vus contraints de vendre la *manzana* de terre à 500 córdobas [1] - un certain nombre d'entre eux seulement ayant réussi à les vendre à 1 000 córdobas. Des prix misérables, car la valeur de cette terre est au moins dix fois plus élevée.

Je veux attirer l'attention sur le fait que ce processus, peut-être légal, est injuste, inhumain et cruel car il consiste à profiter de celui qui est faible et qui se trouve dans le besoin. Il faut prendre conscience qu'au lieu d'aider celui qui est dans le besoin, on fait exactement le contraire et on le plonge dans la misère. Soyons clairs, ne nous trompons pas, même si nous parlons d'affaires tant en vogue actuellement. C'est comme si nous profitions d'un accident de la route pour acheter à n'importe quel prix les affaires personnelles des blessés qui, allongés sur la route, les vendraient pour payer l'hôpital. C'est ainsi que nos paysans sont restés au bord des routes, blessés par les spoliations et les abus commis depuis un peu plus de 500 ans. Négocier avec eux l'achat de leurs terres n'est pas une façon digne et noble de s'enrichir personnellement. C'est au contraire une honte.

Le vice-président de l'UNAG, dans sa dénonciation du 22 octobre, exige que le gouvernement publie la liste des acheteurs. Pourquoi cette liste est-elle apparemment secrète ? S'il s'agissait d'une affaire honorable, en serait-il ainsi ?

Pour faire une transaction commerciale de ce type, j'imagine qu'il faut camoufler aux yeux de notre

conscience le caractère sordide de l'affaire, éteindre toute protestation qui puisse surgir de la partie la plus noble de nous-mêmes que nous portons tous en nous. Ce comportement en affaires est le plus éloigné du grand commandement de Jésus : traiter le prochain comme s'il s'agissait de nous-mêmes. Quelle contradiction ! La Couronne d'Espagne en 1530 et le roi Charles V s'étaient soucié de protéger les terres communautaires indigènes (après que les premiers conquistadores les en aient spoliés). Même si l'intention était seulement d'empêcher que les Indiens ne meurent de faim, on avait décidé que leurs terres communautaires ne pouvaient être vendues ni hypothéquées. En 1549, devant les abus fréquents commis pour obtenir ces terres, on avait désigné un fonctionnaire de confiance qui avait pour mission de vérifier si les encomenderos [2] avaient acheté des terres directement aux indigènes. En effet, bien que cela fût interdit, c'était une pratique fréquente. De plus, on achetait à des prix scandaleusement bas, et parfois on échangeait leurs terres pour des bagatelles, par exemple pour quelques vêtements.

Utilisant l'article 3174 du Code civil, le président de Nicaragua, José Santos Zelaya [3], mit fin à ces garanties accordées par le roi d'Espagne aux indigènes. C'est ainsi que Zelaya interprétait les principes de liberté de la Révolution française. Les indigènes, avec cette « liberté » concédée, entamèrent rapidement un processus irréversible de vente de leurs terres pour faire face aux besoins économiques urgents et aussi, dans d'autres cas, parce qu'ils y étaient contraints par les pressions des grands propriétaires. C'est ainsi que l'on est parvenu à la formation des grands latifundia existants à la fin de la dictature somoziste. Puis ce fut le triomphe de la révolution et le commencement rapide de la réforme agraire sandiniste. Vingt ans après, nous assistons au processus de reconstruction des latifundia.

***

Les conséquences sont graves. Les paysans qui vendent aujourd'hui leurs terres ne pourront jamais les racheter. Cette situation entraîne un préjudice économique et social grave pour le pays, car on réduit ainsi toute la production agricole. En effet, dans les pays qui ont une économie peu développée, la production par unité de surface des petits agriculteurs est en général supérieure à celle des grands propriétaires. Et les salaires des travailleurs journaliers dans les campagnes baissent car ils sont toujours plus nombreux à rechercher du travail à n'importe quel prix.

Ainsi augmente l'extrême misère du paysan. Il s'en suit des conséquences sociales évidentes comme l'augmentation des migrations vers la périphérie des grandes villes, où s'exerce une pression accrue sur les services publics, où s'accroissent la délinquance, les enlèvements, la violence et la criminalité.

– Dial – Diffusion de l'information sur l'Amérique latine – D 2287.
– Traduction Dial.
– Source (espagnol) : *El Nuevo Diario*, mars 1999.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - http://www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] La manzana est une mesure de surface équivalant à 0,75 ha. Le córdoba valait 0,57 FF au 30 avril 1998 (NdT).

[2] L'encomendero est un colon au service duquel avait été mis un groupe d'Indiens chargés de travailler pour lui (NdT).

[3] Dictateur « libéral » nationaliste, il prend le pouvoir en 1893 (NdT).